



Syndicat CNT-PTT Bourgogne Rhône-Alpes

SECTION CTC ANNECY / RUMILLY CDIS 44 rue Burdeau 69001 LYON

Tél : 04 78 27 05 80 / Courriel : cnt.ptt69@cnt-f.org

Avril 2013

Primes : « T'as l'bonjour du boss ! »

C'est bon, tout le monde a empoché les thunes ? On peut ranger la caisse ? Bon ! Les ceusses qui veulent nous confier leurs sous, peuvent les déposer à l'abri du fisc (pour le moment) chez Perco et Cie.

Allez, ayez confiance, on est entre nous à la Poste tout de même...

Dites donc, vous vous y retrouvez encore avec toutes ces primes dans tous les sens ? Et si au lieu de ça on versait des salaires (ou traitements pour les fonctionnaires) plus décents par comparaison avec les émoluments de mister Bailly, la Poste ne s'en porterait pas plus mal (elles n'entrent pas dans le calcul des retraites). L'illustration affichée ci-contre correspond à l'année 2011 et inclut la part variable de 217 400 € (60% !). Le boss de la Banque Postale ne s'en était pas sorti trop mal non plus cette année là avec 833 217€... Pour le pékin de base, en 2011, l'obole s'élevait à 233 € (933 fois moins !!!).

Et pourtant cette charitable participation aux bénéfices se nomme « Prime d'Intéressement ! ». On a beau se dire que c'est toujours ça de pris, que c'est un peu de beurre dans les épinards, sans vouloir passer pour des aigris ou des jaloux, la question demeure tout de même : « Ces gens là mangent-ils aussi des épinards ou directement du beurre ? ».

L'histoire ne dit pas si leurs primes sont dévaluées à chaque suicide - « réussi » - de postiers « déprimés ».

Mais pourquoi j'cause de ça moi ? Ah oui ! Il paraît qu'un décret va plafonner le salaire, primes comprises, des grands patrons à 450 000 € pour 2012 (la part variable chutera à 44 000 € !) mais bon, par chance mister Bailly a quelques petits jobs complémentaires à temps partiels (conseil d'administration EDF Suez, ACCOR...) car le malheureux va se retrouver avec seulement 31 799€ mensuels, va falloir s'habituer au goût métallique des épinards...

En attendant, un maigre salaire associé à diverses primes conditionnelles ressemble fort à un salaire au mérite, non ? Pourquoi conditionnelles ? Parce qu'il faut remplir x conditions pour bénéficier du taux plein sans toutefois avoir la maîtrise de tous les éléments. Voyons voir cela de plus près.



Travailler plus pour gagner moins : Les primes d'équipe à la distribution.



Là aussi y'a du lourd ! A l'aune des efforts fournis pour pallier aux absences « inopinées » parfois durables, à l'heure des comptes (très opaques, mais comme c'est la saison on ne dira trop rien...), les fourmis sont fort marries de voir le maigre écot que le chef leur attribue via la prime d'équipe, en roulant de gros yeux lourds de reproches. Car enfin pourquoi y'a-t-il eu tant de malades, d'accidents de travail et autres incivilités dans votre équipe ?

Le curseur plafonne à 450 €, mais d'office, vu le manque évident de bonne volonté au regard des objectifs imposés, il est déjà ramené à 300-350 € maxi.

Ne surtout pas tomber malade entre deux trimestres : erreur fatale, ils seront

écornés tous les deux ! Si un malade s'obstine à insister, ses collègues non contents de le remplacer à travers la mutualisation (en se partageant la tournée du facteur d'équipe, dite sécable) se verront grignoter le pécule convoité (Oh ! Quelle obscénité !).

Donc, comme si cela ne suffisait pas, chaque équipe perçoit une prime de base différente car étant liées aux circonstances absentéistes, taux d'indemnisation des réexpéditions (même si la plupart du temps les facteurs les reçoivent avec des délais variables du fait de l'externalisation des services, c'est aux facteurs que sont appliqués les moyens coercitifs). Le nombre d'accident de travail entre aussi en compte !

Bref, les facteurs qui ont la chance d'être en bonne santé, forts de leur « présentéisme », n'ont plus qu'à avoir le bon réflexe : vilipender les tire-au-flanc ! Il ne faut pas gâcher la superbe compétition inter équipes, tellement saine... pour gagner... des clopinettes !



Que les clairons des Négociations Obligatoires Annuelles

(en vrai NAO) **sonnent.**

Ouais, bien souvent, quand y'a NOA, y'a nique (avec NAO, ça l'a fait plus !)

Histoire de bien poursuivre la cohésion du personnel, en conservant le même style, les deux fois 0,8 % d'augmentation de salaire annoncés pour 2013 ne seront appliquées qu'aux agents contractuels, les fonctionnaires ont leurs traitements bloqués depuis 3 ans, autant continuer, c'est la crise.

C'est ainsi que l'écho des trompes s'estompent, clairons en berne, place aux fifres face aux maigres fifrelins promis. Les 400 € arrachés au profit des bas salaires (1,10 € par jour à peine) font encore grise mine face aux gains indécents de nos dirigeants multiscartes. Sur 1398 € brut mensuel (le SMIC), donc environ 1090 € nets, 33€ ça fait tout de suite un plus, non ? Mais à la Poste, c'est quoi les plus bas salaires ? Pour paraphraser le regretté Coluche, « jusqu'où ça s'arrête-t-il le plus bas salaire ?

Mieux vaut oublier de regarder les pourcentages promis aux grades supérieurs si on est fragile des nerfs. Avec des paies pareilles, on a immédiatement envie de flexibilité, d'employabilité, d'asservissement reconnaissant et dynamique ! Et de modernisation à travers les réorganisations incessantes.

Suicides : un interminable et sinistre feuilleton.

La liste s'allonge malgré KASPAR... Car depuis, le compteur tourne encore, sans les médias, ou presque.

Deux documents très forts visibles sur Internet aux liens suivants :

<http://ods-entreprises.fr/peut-on-arreter-les-suicides-en-serie-a-la-poste/>

<http://udcnt95.eklablog.com/la-poste-suicide-d-un-cadre-reportage-de-canal-dans-l-emission-supplem-a80720122>

On y découvre que même les plus motivés peuvent en arriver à ces terribles extrémités.

Il est possible de s'organiser autrement et de gagner. La CNT, syndicat autogestionnaire et autogéré, sans permanent, refusant les élections aux organismes de cogestion de la Poste (CAP, CCP, CA...), agit et intervient grâce au travail de ses militants et adhérents. Le syndicat, c'est avant tout ce que l'on en fait. Pour cela il faut participer ! Critiquer ne suffit pas.

Si vous désirez recevoir gratuitement 3 numéros du "Combat Syndicaliste" mensuel de la Confédération Nationale du Travail, mais aussi adhérer, vous pouvez renvoyer le coupon suivant à l'adresse ci-dessous :

Nom :

A renvoyer à : CNT- PTT BRA

Prénom :

BP 2600

Adresse :

69218 Lyon CEDEX 02

Code Postal :

Ville :